

**Arrêté du Gouvernement de la Communauté française
portant désignation des membres des Commissions des
programmes**

A.Gt 13-07-2016

M.B. 26-09-2016

Modification :

A.Gt 30-08-2017 - M.B. 02-10-2017

Le Gouvernement de la Communauté française,

Vu le décret du 24 juillet 1997 définissant les missions prioritaires de l'enseignement fondamental et de l'enseignement secondaire et organisant les structures propres à les atteindre, tel que modifié, spécialement les articles 17, § 3, 27, § 3, 36, § 3, 50 et 62, § 1^{er} et § 2 ;

Vu le décret du 3 avril 2014 visant à promouvoir la participation équilibrée d'hommes et de femmes dans les organes consultatifs ;

Vu l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 19 mars 1999 relatif à l'organisation et au fonctionnement des Commissions des programmes de l'enseignement fondamental et de l'enseignement secondaire, modifié par l'arrêté du 23 janvier 2003 ;

Vu l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 14 juin 2012 portant désignation des membres des Commissions des programmes ;

Considérant les propositions du Service général du Pilotage du système éducatif du 2 juin 2016 ;

Sur la proposition de la Ministre de l'Education ;

Après délibération,

Arrête :

Modifié par A.Gt 30-08-2017

Article 1^{er}. - La Commission des programmes pour l'enseignement fondamental et le premier degré de l'enseignement secondaire est composée :

1° des huit membres désignés sur la proposition du Conseil général de l'enseignement fondamental :

- Mme Mary Christy VERHELST [remplacé par A.Gt 30-08-2017]
- Mme Florence VELGHE [remplacé par A.Gt 30-08-2017]
- M. Sébastien DELATTRE [remplacé par A.Gt 30-08-2017]
- Mme Mireille SBRASCINI
- Mme Marianne HANCK
- Mme Anne WILMOT
- Mme Anne LEBLANC
- M. Luc MICHIELS

2° des huit membres désignés sur la proposition du Conseil général de concertation pour l'enseignement secondaire :

- Mme Dominique OBLINGER [remplacé par A.Gt 30-08-2017]
- M. Rodrigue COLLARD [remplacé par A.Gt 30-08-2017]
- Mme Stéphanie CATOT [remplacé par A.Gt 30-08-2017]
- Mme Anne-Marie EMOND

- Mme Pascale PRIGNON
- M. Christophe CAVILLOT
- Mme Bérengère DROMELET
- Mme Chantal COLLARD

3° des trois représentants du Service général de l'Inspection désignés sur la proposition du Service de l'Inspection de l'Enseignement fondamental ordinaire :

- M. Olivier ZANCHETTA
- Mme Jocelyne MARECHAL
- M. Didier NYSSSEN [remplacé par A.Gt 30-08-2017]

4° de la déléguée de l'Administration générale désignée sur la proposition de l'Administrateur général:

Mme Pascale DUPAIX [remplacé par A.Gt 30-08-2017]

Modifié par A.Gt 30-08-2017

Article 2. - La Commission des programmes pour les humanités générales et technologiques est composée :

1° des huit membres désignés sur la proposition du Conseil général de concertation pour l'enseignement secondaire :

- Mme Eline BETTENS
- Mme Béatrice MASSINON
- Mme Anne-Marie EMOND
- M. Dany HISMANS
- M. Frédéric DEWEZ
- M. Philippe VAN GEEL
- Mme. Pascale PRIGNON
- Mme Edith DEVEL [remplacé par A.Gt 30-08-2017]

2° des deux représentants du Service général de l'Inspection désignés sur la proposition du Service de l'Inspection de l'Enseignement secondaire ordinaire :

- Mme Françoise GOFFIN [remplacé par A.Gt 30-08-2017]
- Mme Fabienne VANHAM.

3° de la déléguée de l'Administration générale désigné sur la proposition de l'Administrateur général :

Mme Pascale DUPAIX.

Modifié par A.Gt 30-08-2017

Article 3. - La Commission des programmes pour les humanités professionnelles et techniques est composée :

1° des huit membres désignés sur la proposition du Conseil général de concertation pour l'enseignement secondaire :

- Mme Arlette LEMAIRE
- M. Pierre HEBRANT
- Mme Véronique LIMERE [remplacé par A.Gt 30-08-2017]

- Mme Anne-Marie EMOND
- Mme Michèle GILLOT
- M. Christophe CAVILLOT
- Mme Pascale PRIGNON
- M. Luc DEWAEL

2° des deux représentants du Service général de l'Inspection désignés sur la proposition du Service de l'Inspection de l'Enseignement secondaire ordinaire :

- M. André FRANSOLET *[remplacé par A.Gt 30-08-2017]*
- M. Juriaan FRAIPONTS *[remplacé par A.Gt 30-08-2017]*

3° de la déléguée de l'Administration générale désignée sur la proposition de l'Administrateur général :

Mme Pascale DUPAIX.

Article 4. - L'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 14 juin 2012 portant désignation des membres des Commissions des programmes est abrogé.

Article 5. - Le présent arrêté produit ses effets le 15 juin 2016.

Article 6. - Le Ministre ayant l'Enseignement obligatoire dans ses attributions est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Bruxelles, le 13 juillet 2016.

Le Ministre-Président,

Rudy DEMOTTE

La Ministre de l'Education,

Marie-Martine SCHYNS